Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200620-20260423-2026_30-DE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
CANTON DE BROONS

COMMUNE DE **GOMENE**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 09/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie sous la présidence de Monsieur Mickaël LEVEAU - MAIRE.

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice :	15
Présents :	12
Votants :	15

Etaient présents :

M. Mickaël LEVEAU MAIRE- ~~Mme Muriel BIHOUÉE~~ – M. Gilles MAUGAIN –Mme Coralie PARMENTIER – M. Gilles LE RAY Adjoints – Mme Françoise BOUCKAERT- M. Jean Claude CHASSEBOEUF- M. Michel HUE – M. ~~Erwan CARISSAN~~ – M. Ronan PICHARD – Mme Marie Laure LE COLLINET – Mme Sophie CRESTAUX – M. Alexandre HERVE – ~~Mme Mélanie GUEHENNEUC~~ – Mme Mathilde HERVE

Absent excusé : Muriel BIHOUEE- Erwan CARISSAN- Mélanie GUEHENNEUC

Procuration :

Muriel BIHOUEE qui a donné procuration à Mickaël LEVEAU

Erwan CARISSAN qui a donné procuration à Gilles LE RAY

Mélanie GUEHENNEUC qui a donné procuration à Sophie CRESTAUX

Secrétaire de séance : Mr Gilles MAUGAIN

Délibération N° 2026-30

Ouverture d'un poste pour le remplacement d'un agent temporairement indisponible

Le secrétaire général de mairie, étant en congé longue maladie jusque fin octobre 2026, il convient de le remplacer.

Afin de régulariser la situation, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver l'ouverture d'un poste non-permanent pour le remplacement d'un agent temporairement indisponible sur le même grade que l'agent remplacé (CAT. A)

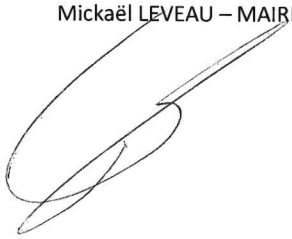
Cette délibération à pour date d'effet le 23 février 2026 jusqu'à la fin du congé longue maladie de l'agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal l'unanimité :

- APPROUVE la création de ce poste
- AUTORISE Le Maire à recruter

Pour copie conforme,
Certifiée exécutoire compte tenu de son envoi en Préfecture des Côtes d'Armor le :

Mickaël LEVEAU – MAIRE





Gilles MAUGAIN